

Bilan des 6 mois passés au pouvoir

La reconquête de l'emploi et de la compétitivité

FAIT Tout pour l'emploi

La signature des premiers emplois d'avenir va conduire au recrutement de 100 000 jeunes sans qualification en 2013 et 150 000 en 2014.

L'accord des partenaires sociaux sur la création et le financement de 500 000 contrats de génération proposé par le gouvernement va permettre aux entreprises d'embaucher des jeunes en maintenant le travail des seniors. Toutes les marges financières sont affectées à tout ce qui crée de l'emploi : la reconstruction de l'appareil industriel, l'investissement des entreprises, le développement des PME.

Un pacte de compétitivité et de croissance avec les entreprises

EN COURS Les 20 milliards d'Euros de crédit d'impôt pour les entreprises dès 2013, c'est de la croissance et 300 000 emplois.

De nombreuses mesures pour structurer des filières industrielles, renforcer le partenariat entre grandes et petites entreprises, stimuler la recherche et l'investissement des entreprises.

FAIT Le relèvement des plafonds des produits d'épargne populaire (livret A et du livret de développement durable) permet de financer massivement les entreprises et la construction de logements sociaux.

Un pacte de compétitivité et de croissance avec les entreprises

EN COURS La création de la banque publique d'investissement constitue une force de frappe financière de 50 milliards qui va rouvrir le crédit aux PME et soutenir l'innovation et le développement industriel. L'effort principal a été demandé aux grandes entreprises.

FAIT Le Crédit d'impôt recherche a été étendu à l'innovation et son accès facilité pour les PME.

Vers un compromis historique entre les employeurs et les syndicats

La conférence sociale qui réunit l'Etat, le patronat et le syndicat a la responsabilité de négocier toutes les grandes réformes de notre système social : son financement, le marché du travail et sa sécurisation, l'avenir du régime des retraites.

EN COURS Les partenaires sociaux devraient aboutir rapidement avant la fin de l'année sur une grande réforme du marché du travail. Le gouvernement propose un donnant/ donnant : la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels pour les salariés, davantage de souplesse sur les règles d'embauche et du contrat de travail pour les entreprises.

Un programme de transition écologique

EN COURS La conférence environnementale sur la transition énergétique a été lancée

EN COURS Plan de soutien à l'automobile. La voiture propre est une priorité pour le gouvernement.

FAIT L'exploitation des gaz de schiste reste interdite tant que des méthodes d'extraction non polluantes n'ont pas été mises au point.

EN COURS Le projet de tarification progressive de l'énergie, via un système de bonus/ malus sur la consommation d'électricité et de gaz, est social et écologique. Il fait baisser les tarifs des 4 millions de ménages les plus modestes tout en favorisant les économies d'énergie. Un plan de relance des filières éolienne et solaire sera mis en place par le gouvernement. La centrale nucléaire de Fessenheim sera fermée en 2016.

Le retour de la justice

Le soutien au pouvoir d'achat

Le SMIC a été revalorisé de 2% après 5 années de gel.

10 millions de personnes ont bénéficié de l'augmentation de 25% de la prime de rentrée scolaire.

FAIT Depuis le 1^{er} août, les loyers ont été encadrés à la relocation et un programme de construction de 150 000 logements sociaux a été lancé grâce à la cession gratuite des terrains de l'Etat.

FAIT L'augmentation du prix de l'essence a été contenue.

Sous l'impulsion du gouvernement, la sécurité sociale et les syndicats médicaux ont trouvé un accord pour limiter les dépassements d'honoraires qui ont triplé depuis 10 ans (2,5 milliards)

Des protections renforcées

La retraite à 60 ans est rétablie pour les salariés qui ont leurs annuités de cotisation. Ce sont les ouvriers qui sont

les premiers bénéficiaires de cet acquis.

Le déficit de la sécurité sociale est réduit de 5 milliards sans nouveau déremboursement.

Une proposition de loi des députés socialistes va sécuriser les réseaux de soins mutualistes qui permettront de mieux assurer la couverture médicale et de diminuer les restes à charge des assurés.

La contraception des mineurs et l'IVG seront pris en charge à 100%.

FAIT Une fiscalité mieux répartie

L'effort de 10 milliards demandé aux ménages pour réduire les déficits est supporté massivement par les contribuables les plus favorisés qui ont bénéficié de tous les avantages fiscaux depuis 10 ans.

4 millions de contribuables les plus modestes ont été exonérés. Le gel du barème de l'impôt sur le revenu ne s'applique pas aux plus modestes.

La solidarité concerne à nouveau les plus fortunés avec le rétablissement de l'ISF et l'instauration de la contribution exceptionnelle de 75 % pour les revenus au-dessus de 1 million d'euros.

La réduction des déficits et de la dette

Un acte de souveraineté pour ne plus être dépendant des marchés

L'effort de baisse de 30 milliards pour réduire le déficit de l'Etat est le plus important jamais réalisé par un gouvernement depuis 1945.

L'Etat montre l'exemple en réduisant ses dépenses de 12 milliards par an pendant tout le quinquennat.

EN COURS

Grâce à cet effort, la France paye les taux d'intérêts les plus bas de son histoire.

EN COURS

La finance est remise au service de la production

La réforme fiscale a prioritairement mis à contribution la rente et le capital en rapprochant leur niveau de prélèvements de celui du travail. Les droits

de succession des plus fortunés ont été rehaussés.

La taxe sur les transactions financières, que tout le monde revendique sans l'avoir jamais faite, sera instituée en 2013 dans onze pays de la zone euro dont la France et l'Allemagne. A la fin de l'année, la réforme bancaire protégera les épargnants en séparant la gestion des comptes des activités de marché. Des mesures très concrètes vont mettre de l'ordre dans la jungle des frais bancaires et encadreront strictement les crédits revolving, facteurs de surendettement et de paupérisation.

2013

La refondation de l'école

Le retour des fondamentaux de l'école

Il n'y a pas d'éducation sans professeurs : le plan de 60 000 recrutements a été lancé et s'accompagne d'un plan de formation et de professionnalisation. Dès la rentrée de 2012 : 3 500 personnels supplémentaires.

L'échec scolaire est pris à la racine avec la priorité donnée à la rénovation du primaire.

Le temps scolaire est réorganisé : rétablissement de la semaine de 4,5 jours ; allongement de l'année scolaire et raccourcis-

sement de sa journée, prise en charge des devoirs à l'école.

La carte scolaire et les zones prioritaires seront repensées pour mettre fin aux discriminations et aux hiérarchies entre établissements qu'elles ont engendrées. La morale laïque retrouvera sa place tout au long de la scolarité des élèves.

L'audace d'une nouvelle architecture pour mieux transmettre les savoirs

La modification des cycles atténuera les

ruptures actuelles entre le primaire et le collège, le lycée et l'université.

Les filières technologiques et professionnelles seront réhabilitées.

Les établissements auront le droit d'expérimenter des transmissions du savoir adaptées à la réalité de leurs élèves.

L'orientation à l'entrée de l'université sera réformée pour que les formations soient plus adaptées au marché du travail.

Cette refondation se traduira par une loi de programmation et d'orientation présentée à la fin de l'année.

La République exemplaire

La décence revient au sommet de l'Etat

FAIT Le Président et le gouvernement ont baissé de 30% leur rémunération et leurs frais de fonctionnement ont diminué de 20%.

Les revenus des présidents des entreprises publiques sont également plafonnés.

Le Président n'est plus l'homme seul qui décide de tout. Le gouvernement arbitre et met en œuvre ses grandes orientations. Le Parlement est respecté. Les corps intermédiaires sont reconnus.

Un projet de loi règlera les conflits d'intérêts.

L'Etat se réforme

2013 Les Etats généraux de la démocratie territoriale ont engagé

l'acte III de la décentralisation. Il conduira à une nouvelle clarification des compétences et des financements entre les collectivités locales.

Dépenser moins pour servir mieux. L'Etat et les collectivités devront économiser 12 milliards par an en supprimant leurs doublons et en évaluant l'efficacité de chacune de leurs politiques publiques. 7,5 milliards de projets non prioritaires ou trop coûteux ont été gelés ou supprimés.

L'égal accès aux services sera garanti sur l'ensemble du territoire.

La loi accompagne les évolutions de la société

2013 Au premier semestre 2013, une série de lois va renouveler notre vie démocratique : fin du cumul des mandats, indépendance de la magistra-

ture, réforme des modes de scrutin, réforme de l'immunité présidentielle...

A la fin du mois de janvier, le Parlement ouvrira le mariage et l'adoption aux couples homosexuels. Cette loi renforcera l'égalité des droits et reconnaîtra la pluralité des modèles familiaux.

La sécurité se renforce

EN COURS L'augmentation des budgets de la justice et de l'intérieur a permis de mettre fin à la réduction des effectifs avec la programmation de 1 000 postes par an dans la magistrature et la police.

L'organisation des forces de sécurité est repensée avec la création de zones prioritaires de sécurité. Elles seront dotées de moyens importants contre la délinquance et disposeront d'une police de quartier immergée dans la population.

FAIT

La réorientation de l'Europe

La stratégie de croissance a remplacé l'austérité

Le plan de relance est le plus important jamais conçu par l'Union européenne. 120 milliards vont être débloqués pour soutenir des politiques d'emploi et de réindustrialisation.

L'Union bancaire est en marche avec la mise en œuvre de règles communes sur l'activité et le contrôle des établissements

financiers.

La taxe sur les transactions financières va être mise en place en 2013 dans 11 pays de la zone euro et apportera une enveloppe estimée à 60 milliards d'euros.

La stratégie de croissance a remplacé l'austérité

La BCE est autorisée à épauler les Etats de la zone euro victimes d'attaques spéculatives.

latives.

La contrepartie à cette solidarité est la convergence des politiques économiques et budgétaires établie par le traité sur la stabilité financière.

Grâce à cette panoplie de combat, la zone euro s'est stabilisée après 3 ans de tourmentes.

Les interventions de Frédérique Massat à l'Assemblée nationale:

Les rencontres avec les Ministres

- Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique sur la péréquation et la future réforme de la décentralisation.
- Vincent PEILLON, Ministre de l'Education Nationale sur les rythmes scolaires.
- Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur sur le projet de loi sur les modes de scrutin.
- Benoît HAMON, Ministre Délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation sur le projet de loi consommation.
- Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé sur le projet de lutte contre les déserts médicaux.

Les auditions en commission des affaires Economiques

- Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme sur le tourisme de montagne et son articulation avec le calendrier scolaire.
- Jean-Paul BAILLY, PDG du groupe La Poste sur la suspension des réorganisations actuelles et la pratique de la « sécabilité » et sur la situation des agents reclassés de la Poste qui souhaiteraient bénéficier d'une mesure de reconstitution de carrière.
- Ministre Déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie Numérique sur le groupe La Poste et sur la feuille de route numérique.
- Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2013.
- Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2013.
- Pierre Franck CHEVET concernant sa nomination en qualité de Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.
- Louis GALLOIS, Commissaire général à l'investissement concernant son rapport « Pacte pour la compétitivité de l'industrie française ».
- Michel BOUVARD, PDG du Crédit Immobilier.
- Benoît HAMON, Ministre Délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation sur le projet de loi consommation.
- François LAMY, Ministre Délégué chargé de la Ville sur les radios associatives et plus précisément sur les échanges et Productions Radiophoniques.

Les interventions en séance

- Projet de loi de régulation économique en Outre-Mer
- Projet de loi de mobilisation du foncier public en faveur du logement et du renforcement des obligations de production de logement social.
- Proposition de loi sur la tarification progressive de l'énergie.
- Projet de loi relatif à la régulation économique en outre mer et portant sur diverses dispositions relatives à l'outre mer.
- Projet de loi de finances pour 2013 budget agriculture
- Proposition de loi sur l'aménagement numérique du territoire.
- Proposition de loi visant à garantir un accès aux soins égal sur l'ensemble du territoire.
- Question Orale Sans Débat sur la place de la montagne dans les politiques publiques et sur sa capacité d'expression dans la future organisation territoriale.

Les mandats de Frédérique Massat à l'Assemblée nationale

- Vice-présidente de la Commission des affaires économiques
- Présidente du Groupe d'amitié France-Colombie
- Vice Présidente du Groupe d'amitié France-Taiwan
- Vice Présidente du Groupe d'amitié France-Andorre
- Vice-Présidente du Conseil supérieur de l'énergie
- Présidente de l'ANEM

Pour retrouver Frédérique Massat, députée de l'Ariège

Dans l'Ariège
29, rue Delcassé
09000 Foix
Téléphone: 05.34.09.08.87
Télécopie: 05.34.09.08.86

A Paris
126, rue de l'Université
75007 Paris
Téléphone: 01.40.63.73.44
Télécopie: 01.40.63.79.04